

Monsieur le président,

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Les éléments du préambule du rapport DOB sont connus de chacun et ne sont contestés par personne : il s'agit pour l'essentiel du contexte économique et social difficile, mais aussi de l'aspiration des départements à assumer pleinement leurs missions au service des populations et des territoires.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite adresser des remerciements appuyés à la Difaje et à la DGA Ressources pour la qualité des différents documents et plus largement sur le contenu dense des informations fournies sur la durée. J'ai connu dans d'autres collectivités des documents de DOB réduits à leur plus simple expression, alors que ce dont nous disposons ici permet la compréhension par chacun de l'ensemble des données, en toute transparence.

Chers collègues, nous subissons depuis 2008 des crises successives dont **les origines** sont connues. Je parle de l'irresponsabilité des spéculateurs, de la remise en cause des protections collectives et de la déréglementation économique, conjuguées à des réponses européennes qui se font cruellement attendre. Ajoutons à ces causes l'endettement croissant de la France dû aux déficits de l'Etat, des caisses de retraite et de la sécurité sociale, au déficit de la balance commerciale consécutif à une perte de compétitivité et à des erreurs stratégiques, l'ornière est profonde.

En prime, l'endettement de la France s'est accru de 500 milliards durant le quinquennat du président précédent. C'est vrai qu'à ce niveau là, on dépasse l'apprentissage – c'est du professionnalisme de l'endettement.

Evitons de mentionner tous les mauvais coups encaissés ces dernières années par les collectivités locales – et singulièrement par les départements. Le président Dinet a évoqué en ouverture de la présente session **les perspectives** de prise en compte des aspirations qui sont les nôtres, notamment à travers les engagements réciproques pris récemment par l'Elysée et l'ADF. Si la somme de 170 millions peut paraître relativement faible, elle exprime avant tout le changement intervenu lors de la dernière présidentielle.

C'est un message fort adressé aux collectivités. La prochaine étape de décentralisation nous permettra de progresser encore dans l'exercice plein et entier de nos compétences, sur le long terme, notamment auprès des populations les plus fragiles.

La demande sociale est à la hausse et cette tendance va durer, notamment en ce qui concerne le RSA. Plus globalement, le décalage entre le niveau des recettes apportées par l'Etat et le niveau des **allocations individuelles de solidarité** que le département doit financer demeure un problème aigu. La résolution de ce problème est recherchée à l'échelle nationale, entre autres à travers le groupe de travail spécifique autour du premier ministre.

Je précise à ce stade qu'outre l'intégration des autres précisions figurant au procès-verbal des commissions, il convient de substituer à la page 15 du rapport (page 56 du volume) la page modificative fournie par les services et validée en

commission finances. Cette page vient confirmer que pour plus d'un milliard de dépenses cumulées depuis 2002, le département de Meurthe-et-Moselle a perçu moins de 770 millions d'euros, ce qui porte le décalage à 307 millions. Ce montant n'est contesté par personne, il est acté par l'opposition départementale, qui nous reprend parfois sur la forme du propos, mais jamais sur les chiffres.

A ce constat problématique vient s'ajouter un autre souci : la baisse du niveau des **droits de mutation**, qui constitue un effet parmi d'autres de quatre ans de crise(s). Après avoir perdu ses différents leviers fiscaux à l'exception de la seule taxe sur le foncier bâti, ce qui a considérablement réduit ses marges de manœuvre en matière de recettes, le département va perdre d'un exercice à l'autre une part significative de ce que lui rapportaient les droits de mutation. Nous avons certes anticipé cette perte de recettes lors de la première décision modificative, en provisionnant six millions d'euros, mais ce choc supplémentaire vient fragiliser un peu plus l'édifice. Et il confirme, si besoin était, à quel point les départements ont besoin qu'on leur garantisse des recettes pérennes et sur lesquelles ils puissent réellement agir.

Sachant que dans le même temps, les besoins des populations ne diminuent pas, nous faisons face à nos responsabilités. Nous concevons un budget équilibré et nous posons des choix assumés. Les priorités premières du département de Meurthe-et-Moselle demeurent **la jeunesse et l'éducation**, à travers le développement du plan collèges nouvelles générations programmé de 2012 à 2018.

Ce plan est porté dans le respect de ses conséquences budgétaires, c'est-à-dire en triplant, en moyenne, sur la durée l'effort d'investissement antérieur de la collectivité, avec une programmation rythmée sur le moyen terme et avec un endettement maîtrisé. Notons que son large volet bâtimentaire aura des retombées positives en matière d'emploi, à travers le BTP lorrain, mais également sur le plan environnemental, puisque nous veillons particulièrement à ce qui relève de la maîtrise de l'énergie. Investir pour économiser, c'est sur ce principe que le collège Louis Marin de Custines va se restructurer puisque notre demande exigeante et exemplaire en termes de consommation d'énergie sera la norme RT 2012 moins 50%, en clair une consommation chauffage de 25 KW/m2 et par an. Actuellement, on consomme dix fois plus...

Cet axe majeur étant confirmé, nous portons les missions du conseil général, mais en priorisant un focus fort sur l'économie sociale et solidaire, sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et plus largement sur la solidarité. Ce focus s'accompagne d'**une grande vigilance financière** pour se donner les moyens de faire face aux défis sans mettre en péril l'ensemble de l'édifice.

Je reviens ici sur la question cruciale du niveau d'endettement de la collectivité : notre capacité de désendettement de 3,4 ans est la plus faible parmi les départements lorrains.

Ceci illustre la qualité de la gestion menée ces dernières années, gestion qui nous a permis de préserver des marges que nous allons maintenant utiliser avec la mise en œuvre du plan collèges, qui impactera certes nos ratios financiers au fil

des années à venir, mais l'absorption de 270M€ sur plusieurs années restera compatible avec le maintien de nos grands équilibres financiers.

Sur ce sujet, et dans le prolongement des récents travaux de la commission finances, je souhaite redire ma disponibilité pour la tenue à l'occasion de la session de décembre, d'une commission élargie sur le thème de la gestion de la dette et du recours à l'emprunt.

Nous avons déjà eu l'occasion l'an dernier, d'organiser ce type de rencontre qui avait été appréciée me semble-t-il de façon unanime. C'est d'ailleurs également une préoccupation de nos concitoyens et nous pouvons utilement poursuivre un débat sans tabou, débat qui pourrait être conclu avec un temps également ouvert aux médias.

Il va sans dire que la vigilance financière que nous pratiquons s'appliquera auprès de ses partenaires et prestataires, mais au premier chef **au sein même de notre « grande maison »**. Des domaines comme les ressources humaines font d'ores et déjà l'objet d'une gestion précise et rigoureuse, dans une constante recherche d'optimisation et de mutualisation. Nous souhaitons développer cette approche, y compris au sein des organismes satellites partenaires du département.

C'est un défi ambitieux pour une gestion sobre, non dispendieuse, et en adéquation avec les priorités départementales. Les choix de responsabilité sont listés à la page 64 : préservation des équilibres financiers, utilisation de l'ensemble des leviers, utilisation des opportunités que l'Etat a récemment annoncées et pragmatisme au quotidien.

Ces choix nous permettront de **continuer à aller de l'avant** dans les domaines mentionnés sur ce document.

Il appartient à chaque sensibilité politique de se saisir maintenant des enjeux et des données de l'équation pour proposer des pistes d'action énergique et efficiente dans les limites financières qui sont celles du département.

Insistons sur ce point : l'ambition collective qui doit être la nôtre à l'occasion de ce débat est bien de poser **toutes les questions**, comme celles récapitulées à la page 65, mais aussi et surtout d'apporter des réponses pertinentes, pragmatiques, valables notamment pour le budget 2013 et ceux des années suivantes.

Les indicateurs sont hélas éloquentes quant à l'ampleur et à la durabilité des dégâts économiques et sociaux. Impossible d'envisager une perspective de reprise proche. Nous vivons une nouvelle phase, **une nouvelle séquence**, une mutation profonde de nos sociétés occidentales marquée par une demande sociale ayant atteint un niveau inédit. Nous sommes face à l'impérieuse nécessité de réfléchir autrement, de gérer avec soin, de mutualiser les énergies et les moyens, de développer le recours à l'évaluation de nos politiques.

Il est hors de question de baisser la garde ou de renoncer à l'ambition collective qui anime la majorité pour un service public de qualité.

Nous avons des atouts, ils figurent dans les comptes de la collectivité. **Ces comptes sont sains** et constituent un point d'appui précieux :

- la dette est sécurisée à plus de 97% – une proportion que beaucoup peuvent nous envier ;
- le niveau d'autofinancement est appréciable ;
- nous avons d'ores et déjà pris le pli d'une réflexion budgétaire pluriannuelle ; le chemin est tracé, c'est indispensable, notamment pour ce qui concerne l'endettement ;
- la discipline financière pratiquée à l'interne, au quotidien, est à la hauteur des exigences que nous exprimons vis-à-vis de nos partenaires.

Nous ne glisserons pas dans le piège de l'endettement. Nous stabiliserons en 2013 le taux de la taxe sur le foncier bâti et nous ajusterons avec la réforme de la fiscalité locale dont ce pays a cruellement besoin.

Nous allons réussir à passer ce cap difficile.

Nous porterons à la fois l'effort justifié que représente le plan collèges et nous ferons face aux autres besoins des populations et des territoires.

C'est indéniablement un noble défi, d'autant que des incertitudes demeurent, mais je le crois à notre portée, chacun ayant pu prendre la mesure de la tâche et de ce qu'elle implique d'efforts, de discernement, de pragmatisme et de sens des responsabilités.

Je vous remercie.